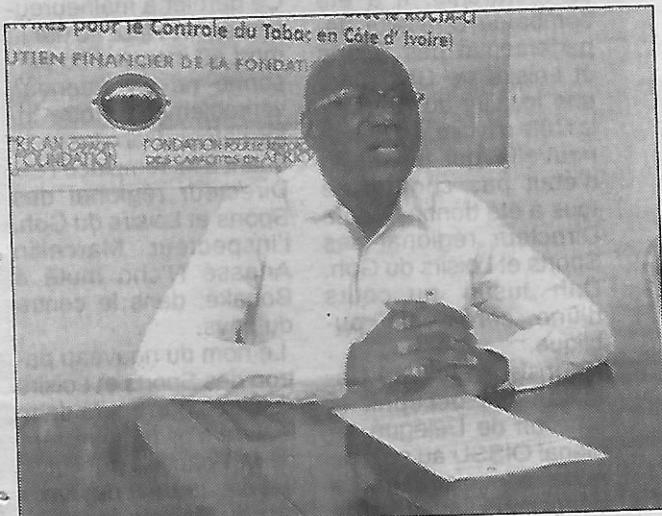


Cigarette électronique en Côte d'Ivoire L'Etat interpellé



M. Tall Lacina est déterminé à combattre les pratiques de l'industrie du tabac selon lui, qui nuisent à la population.

La cigarette électronique est selon Tall Lacina, président du Comité/Club Unesco universitaire pour la lutte contre la drogue et les autres pandémies (Clucod), une autre menace contre la santé des Ivoiriens que l'industrie du tabac veut imposer en Afrique donc en Côte d'Ivoire.

Récemment, au siège de son Ong à Aboboté (commune d'Abobo), Tall Lacina a réagi à un communiqué de l'industrie du tabac saluant la validation de IQOS, système électronique de tabac chauffé de Philip Morris International (PMI) par l'Office de contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires (FDA) des Etats-Unis d'Amérique.

Selon le communiqué de

l'industrie du tabac, IQOS est « une alternative moins nocive aux cigarettes conventionnelle ».

Tout en mettant en doute cette assertion, le président du Clucod a fait d'abord remarquer « contrairement à la plupart des pays africains, les Etats-Unis n'ont pas ratifié la Convention Cadre de Lutte Antitabac (CCLAT) de l'OMS et ne sont donc pas tenus de se conformer aux recommandations standard en matière de lutte antitabac ».

Pour lui donc, il est inappropriate de faire un lien entre la décision de la FDA et l'Afrique.

De toutes les façons, la loi selon Tall Lacina, en Côte d'Ivoire n'autorise pas la vente de la cigarette élec-

tronique. « Les produits du tabac comme les produits fabriqués entièrement ou partiellement à partir du tabac en feuille comme matière première et destinés à être fumés, sucrés, chiqués, prisés ou consommés de quelque façon que ce soit, telles pipes à eau, inhalateurs contenant ou non de la nicotine, la cigarette électronique et tout autre dispositif de cette nature que l'on porte à la bouche pour inhaller », dispose l'article 1 de la loi antitabac de la Côte d'Ivoire. En outre, l'article 14 de la même loi, interdit la publicité des produits du tabac « sous toutes ses formes ».

C'est pourquoi, l'Ong Clucod et son partenaire la fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ont lancé un appel à tous les acteurs de la lutte contre le tabagisme, notamment au gouvernement ivoirien, « à être attentifs à cette initiative d'ingérence de l'industrie du tabac et à travailler pour que la Côte d'Ivoire ne devienne pas un point focal pour les produits du tabac » et des alternatives mise sur le marché.

Coulibaly Zié Oumar